

W8BANAKI PILASKW

Le journal Abénaki d'Odanak

Volume 3 Numéro 1

Janvier 2009



Photo : André Gill

Un appel à tous les membres de la Nation Abénakise

PAR RICK O'BOMSAWIN, CHEF

Que célébrons-nous en 2009 ?

Il y a cinquante ans, Théophile Panadis et le Père Dolan et plusieurs autres ont commencé une fête annuelle de notre peuple et culture dans la forme d'un pow-wow. Depuis ce temps, chaque année, la première fin de semaine de juillet, cette fête est récréée. Les amis et la famille se rassemblent pour célébrer leur identité abénakise et pour participer aux activités culturelles et ludiques.

Il y a deux-cent-cinquante ans au début

d'octobre, Robert Rodgers et ses rangers ont essayé d'exterminer la Nation abénakise. Une grande partie de notre village a été détruit et beaucoup de nos ancêtres ont été tués. Les survivants ont continué à rebâtir et à survivre en tant que Nation. À l'époque et depuis ce temps, plusieurs de nos ancêtres ont laissé un témoignage de leur contribution à cette lutte. Cette année nous célébrons 250 ans de résistance. Nous remercions et honorons tous ces gens.

Le Chef et le Conseil vous interpellent à vous impliquer...

Nous avons deux raisons pour célébrer et un vœu très important pour le Nouvel an. Nous désirons travailler en collaboration avec vous afin de créer un événement mémorable, pour nos ancêtres et nos enfants. Nous voulons établir un thème pour la célébration de juillet. Aidez-nous en envoyant vos idées. Quel est votre souvenir de pow-wow préféré? Comment pouvons-nous le récréer?

Si vous désirez vous impliquer, laissez-nous le savoir. Le Chef, le Conseil et certains membres du personnel et de la communauté ont déjà pris l'engagement

de planifier et mettre en œuvre cet événement important. Nous demandons votre aide au début du Nouvel an. Rassemblons-nous et créons un bon souvenir de 2009.

Si vous êtes intéressés, appelez au Conseil de Bande afin de proposer votre nom pour le comité de planification ou comme bénévole. Si vous voulez participer à distance, envoyez-nous vos idées par courriel ou par télécopieur. Les gens impliqués à distance recevront des mises à jour périodiques sur l'évolution de l'événement.

Mot du Chef



RICK O'BOMSAWIN

« Nous vivons une époque exigeante. En plus de diriger notre Nation à travers la récession, nous devons développer un plan qui nous mènera vers l'autosuffisance. »

J'ai souvent entendu dire dans nos cercles que pour chaque décision prise aujourd'hui, il faut considérer les prochaines 7 générations. Ma préoccupation est que d'ici 7 générations nous cesserons d'exister en tant que peuple. Les gouvernements non autochtones auront gagné, nous les Abénakis serons assimilés, ne laissant que des traces de ce qui a déjà été une belle et riche culture.

Si nous désirons rester ensemble afin d'assurer notre survie en tant que peuple, nous devons penser sérieusement à comment nous en chercherons la stabilité requise. Nous devons développer un filet de sécurité social qui nous permettra d'exister en tant que peuple distinct. Nous avons des droits comme peuple, mais ces droits viennent avec une responsabilité collective envers nous-mêmes, nos enfants et leurs enfants. Avant de nous battre en tant que Nation, notre priorité est de déterminer:

- Qu'est-ce qui définit notre Nation? Comment faire pour équilibrer l'inégalité imposée sur nos femmes avec l'exclusion de leurs enfants, basée uniquement sur le sexe de leur parent? Avec des ressources limitées, comment fournir des services à nos membres demeurant hors province? Quelle est la culture dans notre communauté et comment la préserver?

Je recommande fortement que vous preniez un moment pour réfléchir sur ces questions, d'en écrire quelque chose et de l'envoyer à l'attention de votre Chef et Conseil. Vos commentaires sont très importants pour nous.

Nous vivons une époque exigeante. En plus de diriger notre Nation à travers la récession, nous devons développer un plan qui nous mènera vers l'autosuffisance. Comment le faire? Tout d'abord, il faut créer une base économique stable. Il faut serrer les bourses et investir dans notre communauté avec vigilance.

Les facteurs qui nous distinguent des autres nations, tels que l'impact de la Loi C-31 sur les familles de nos femmes, qui réduit le nombre d'Indiens statués, ne fait que souligner le besoin urgent de développer un plan. Aujourd'hui, il nous reste des ressources limitées, mais l'avenir proche demeure très incertain. Nous sommes déjà menacés par des coupures en éducation et en développement des ressources humaines. À long terme, notre seul salut sera les fruits de notre propre travail, avec de la planification prudente. Si jamais il existait un moment de se rassembler en tant que Nation, ainsi qu'entre les Premières nations, c'est maintenant. Actuellement, nous portons la question de la Loi C-31 aux Assemblées des Chefs régionales et fédérales pour leur soutien. Nous vous tiendrons à jour sur les développements dans la lutte pour protéger nos femmes et enfants, et nous vous demanderons votre aide au besoin.

Permettez-moi de terminer en citant les paroles célèbres de JFK :

« Ne demandez pas ce que votre nation peut faire pour vous, mais plutôt ce que vous pouvez faire pour votre nation. »

Ensemble, nous le pouvons...

Dans la paix et l'amitié,

Rick O'Bomsawin, chef

Un comité élabore la politique culturelle de la bande des Abénakis d'Odanak

PAR JEAN-FRANÇOIS D. O'BOMSAWIN

Depuis l'automne, un comité de 10 membres de la bande élabore une politique culturelle. Ce groupe représentatif de la communauté se rencontre régulièrement pour échanger et proposer des idées pour rédiger la politique. La politique culturelle servira de guide pour les dirigeants politiques dans la prise de décisions touchant différents aspects de la culture de la nation abénakise. L'importance de la préservation de la culture, de la langue et du patrimoine a déjà été abordée aux cours des rencontres.

Le comité a démontré la volonté de recevoir les commentaires et les recommandations de tous les membres incluant ceux habitant à l'extérieur de la communauté. Des rencontres sont d'ailleurs prévues aux États-Unis et en Ontario pour que la politique puisse bien représenter les points de vue des Abénakis de toute la bande.

Monsieur Réjean O'Bomsawin et madame Claire Lamirande sont les coprésidents et madame Nicole O'Bomsawin, est la secrétaire du Comité. Vous pouvez communiquer avec cette dernière au Conseil pour obtenir plus de renseignements.



Mot du directeur

DANIEL GAUTHIER-NOLETT

Directeur général
Conseil de bande d'Odanak

L'incertitude politique et économique plane toujours au-dessus de nos têtes. Au moment d'écrire ces lignes, nous étions en pleine élection provinciale. À peine étions-nous sortis des élections fédérales canadiennes qui ont reconduit le parti conservateur de Stephen Harper pour un autre mandat comme gouvernement minoritaire, que les élections présidentielles américaines ont suivi. Au moins, de ce côté là de la frontière, on y est allé pour le changement. Nous comptons sur le Président Obama pour rétablir un peu de confiance et de stabilité politique au niveau national et international.

Nous ne sommes pas pour autant sortis du bois, les parties d'opposition à Ottawa parlent maintenant de former un gouvernement de coalition pour gérer notre beau pays. Tout ce que ça risque de faire, c'est de retarder les démarches entreprises avec les différents paliers de ministères. Malgré cette crise dans laquelle nous sommes plongés, tant économique que politique, de beaux projets se dessinent à l'horizon pour Odanak. Il y a notamment la signature imminente de notre nouvelle entente de police (services policiers) et des démarches de partenariats sont en cours avec des hommes d'affaires pour l'implantation d'une entreprise à Odanak... pour ne nommer que ceux-là. Je me garde un peu de nouvelles pour le prochain journal. N'ayez crainte que s'il y avait une annonce importante à faire d'ici là, nous allons vous informer au moment opportun.

Des rumeurs courent également en même temps qu'une pétition circule sur Internet concernant le programme d'éducation post-secondaire des Premières Nations. Le financement des études post-secondaires serait retiré de nos ententes à compter du 1^{er} avril 2009. Notre entente de financement de 5 ans vient à terme le 31 mars 2010. Donc, pour nous ça pourrait ne pas se faire avant le 1^{er} avril 2010. À moins que... On ne sait jamais. Il n'y a pas de fumée sans feu. Le gouvernement Harper semble avoir un agenda clair et sabrer dans les programmes de financement aux Premières Nations du Canada et plus particulièrement dans les programmes qui n'aboutissent pas et qui ne rencontrent pas leurs objectifs.

Ça semble être le cas pour le programme des études post-secondaires. Le gouvernement nous dirigerait vers un programme similaire à ce que l'on retrouve dans les provinces soit un programme de prêts et bourses. On vous tiendra au courant des développements dans ce dossier.

DOSSIER CODE DE CITOYENNETÉ

Comme vous le savez déjà, nous avons gagné notre cause à la Cour d'appel fédérale en juin dernier et le MAINC a décidé de ne pas porter la décision en appel. Nous avons toutes ces confirmations par écrit. Cependant, nous n'avons toujours pas reçu la liste de bande du bureau du registraire d'Ottawa. Ce qui veut dire que nous ne pouvons toujours pas procéder à l'inscription de nos membres en vertu de notre Code. Le MAINC doit toujours continuer le processus de désactivation des membres âgés de plus de 100 ans sur la liste de bande de même que de retirer de la liste électorale les membres pour qui ni le Conseil ni le MAINC n'a les adresses. C'est long, le MAINC étire le temps. Soyez assurés que nous les talonnons pour que le processus de transfert du contrôle de la liste des membres soit transféré à la bande le plus rapidement possible.

Suite à la décision favorable du ministre le 4 septembre 2008, l'entrée en vigueur du Code de Citoyenneté est rétroactive au 12 janvier 2005. Nous pouvons maintenant procéder à l'inscription des membres, qui ne sont pas déjà inscrits sur la liste de bande au 11 janvier 2005 à partir du 1^{er} février 2009.

Il est important que les membres non inscrits en fassent la demande au registraire de la bande en communiquant au bureau administratif d'Odanak il leur fournira les renseignements nécessaires à l'inscription.

DOSSIER CONTESTATION - ARTICLE # 6

Le dépôt de notre cause à la Cour se fera au début de l'année 2009. Les derniers témoins retenus pour la cause ont été interviewés à la fin de l'été-début de l'automne. Nos avocats ont par la suite préparé le dossier argumentaire. Ce dossier sera présenté au Conseil d'Odanak et de Wôlinak dans la semaine du 5 janvier 2009. On vous tient au courant des développements.

DOSSIER ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les travaux de construction de la patinoire ont été terminés au courant de l'automne. Elle sera donc en pleine opération pour l'hiver 2009. Les coûts du projet sont de l'ordre de 186 000 \$. Le ministère du Secrétariat aux Affaires Autochtones du Québec a subventionné 50 % des coûts estimés du projet, soit 93 000 \$.

DOSSIER COMPTEURS D'EAU

Le Conseil a envoyé au mois de décembre dernier une demande de financement au MAINC pour l'achat de compteurs d'eau. Nous sommes les derniers membres de la Régie Intermunicipale d'Alimentation en Eau Potable du Bas St-François à ne pas avoir de compteur d'eau dans les résidences privées et les commerces. Il faut faire notre part pour l'environnement et protéger la Terre-Mère. Je crois qu'étant membres des Premières Nations, nous nous devons de montrer l'exemple.



Photo : Theresa Watso

AVIS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE Conseil des Abénakis d'Odanak

Date : 31 janvier 2009
Lieu : Salle communautaires
Heure : 13h30

Ordre du jour

1. Prière et mot d'ouverture
2. Code de citoyenneté
3. Code électoral
4. Programme de réparations mineures
5. Centre récréatif et de loisirs
6. Pow Wow 2009
7. Mises à jour des programmes
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

Assemblées publiques du Conseil de bande

Vous êtes invités à participer aux assemblées publiques du Conseil de bande.

Les assemblées publiques sont ouvertes aux Abénakis (es) d'Odanak.

Toutes les assemblées sont accessibles aux personnes handicapées.

Les membres du Conseil de bande ainsi que la direction seront disponibles pour répondre aux questions.

Voici les dates des assemblées publiques:

- ◆ Samedi 30 mai 2009
- ◆ Samedi 26 septembre 2009
- ◆ Samedi 30 janvier 2010

Toutes les assemblées auront lieu à partir de 13:30 heures à la salle communautaire au 58, rue Waban-Aki Odanak.

Veillez noter ...

Pour ceux et celles qui voudraient recevoir le journal ou toutes autres informations venant de la communauté d'Odanak, contactez Eddy Obomsawin au 450 568-2810 pour vérifier s'il a votre adresse la plus récente.





Photo : Theresa Watso

Vers l'harmonisation des services policiers

PAR ERIC CLOUTIER

Directeur du Service de Police d'Odanak

Bonjour à vous tous,

Il y a quelques années, les responsables des services policiers des communautés d'Odanak et de Wôlinak ont entrepris une analyse complète sur les prestations des services policiers, selon les besoins et réalités des communautés Abénakises.

Cette analyse s'est révélée fort intéressante. Bref, elle démontrait que l'harmonisation (fusion) des services policiers permettrait d'améliorer les prestations des services policiers, d'effectuer des plans de prévention selon les besoins des communautés, de réaliser des enquêtes dans de meilleurs délais et

plus efficacement et d'augmenter la présence policière sur les deux communautés.

Sur le plan opérationnel, l'amélioration des conditions de travail des policiers (ères) sera significative. Ils auront des horaires plus adéquats et de meilleurs outils dans l'accomplissement de leurs fonctions au sein des communautés.

Après avoir soumis le bilan de l'analyse et la projection de la structure organisationnelle du nouveau Corps de police, les Conseils de Bandes des deux communautés se sont concertés afin de parvenir à la création du Corps de police des Abénakis.

Le Corps de Police aurait comme quartier maître le Poste d'Odanak et aurait un point de service à Wôlinak afin de permettre au policier de rencontrer les citoyens.

Il ne manque seulement que la signature du ministre de la Sécurité publique du Québec afin que le nouveau Corps de police soit en fonction. Donc nous prévoyons que le Corps de police des Abénakis sera officiellement en fonction au plus tard d'ici la fin du mois de mai 2009. Lors de la mise en place, il n'y aura aucune perturbation envisagée ou ressentie auprès des membres des communautés Abénakises. Seulement qu'une amélioration des prestations policières.

Nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier qui s'avère très intéressant pour tous.

Bien à vous,

Eric Cloutier

Directeur du Service de Police d'Odanak

À la population d'Odanak

Durant la période des Fêtes, des barrages routiers ont été érigés dans la communauté afin de détecter les conducteurs ivres. Opération Nez rouge ou le service de taxi local ont constitué des alternatives idéales afin de ne pas prendre la route sous l'influence de l'alcool.

Vous avez des inquiétudes ou vous avez des doutes sur une situation pouvant survenir sur le plan de la sécurité publique? N'hésitez pas à communiquer avec le Corps de police des Abénakis. La sécurité c'est l'affaire de tous!

Le Corps de police des Abénakis (CPDA) insiste, suite aux festivités qui ont entouré Noël et le jour de l'an, à vous remémorer quelques «trucs» qui pourraient vous être utiles à l'avenir.

Chaque année, au Québec, des centaines de résidences se font cambrioler durant la période des Fêtes. Les malintentionnés guettent leurs victimes et à la première occasion, ils s'introduisent et cambriolent les cadeaux laissés sous les sapins de Noël.

Le CPDA suggère à la population de ne pas installer de sapins de Noël près des fenêtres aux regards de tous. N'oubliez pas que sans tenter les malfaiteurs, on diminue les chances de se faire cambrioler.

Au Québec, malgré le nombre de publicités qui nous bombardent au sujet de la conduite automobile sous l'influence de l'alcool, nos routes sont échaudées de chauffards ivres. Imaginez, la perte d'un parent ou ami pendant le temps des fêtes à cause d'une personne ayant omis d'être garant de soi-même.

Soyez responsables! Protégez votre famille et vos semblables et dites «NON» à la conduite avec les facultés affaiblies.

Des nouvelles de votre Service de Police...

L'équipe du Corps de police des Abénakis a fait l'acquisition d'une nouvelle joueuse de premier plan au repêchage de 2008. Dynamique et engagée, Mylène Trudeau, nouvellement dans l'équipe, fera ses débuts comme policière d'ici peu. Actuellement, Mylène effectue un travail d'auxiliaire au poste de police d'Odanak. Au nom de l'équipe, nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre organisation.



CLPN D'ODANAK Commission locale des Premières Nations

ELEANOR HOFF
Agente de la CLPN

Depuis mon dernier article au journal, nous avons embauché une nouvelle équipe pour la construction d'un immeuble d'habitation à quatre logements semblable à celui construit en automne 2007. Cette équipe est composée de quatre (4) personnes qui ont une certaine expérience en construction. Pour plus de détails sur le projet, il faut contacter le Conseil de bande.

En automne 2008, les mesures B2 de la CLPN (formation scolaire générale) ont financé douze (12) personnes pour divers cours (court et long terme). Pendant l'été nous avons financé quatorze (14) étudiants pour des emplois d'été. Sur les mesures C1 (initiatives de création d'emploi) la CLPN a financé vingt-et-un (21) participants et une (1) personne a refusé de signer notre contrat parce que le salaire n'était pas suffisant.

Actuellement, la CLPN révisé la politique existante puisque nous avons découvert que certaines mesures n'aidaient pas les participants. La CLPN travaille en collaboration avec le département de l'assistance sociale afin de mieux desservir notre clientèle.

Dans la paix et l'amitié,

Eleanor Hoff

Agente de la CLPN

Bourse d'études Gérard O'Bomsawin



le domaine de l'informatique, les diplômes d'ingénieur et de MBA, pour quatre universités, soit l'Université de Montréal, l'Université Concordia, l'UQAM et l'Université McGill.

Pierre Arbour est le neveu de Gérard O'Bomsawin et il a toujours eu beaucoup d'admiration pour cet homme qui a été le premier autochtone à recevoir un diplôme de Polytechnique en 1945 et qui a marqué son entourage personnel et son milieu professionnel, en génie industriel, tout au long de sa carrière chez ALCAN.

Ainsi, depuis Septembre 2007, trois (3) étudiants de Polytechnique ont vu leurs études financées par la Bourse d'études Gérard O'Bomsawin qui leur a été attribuée.

Nous sommes heureux de partager cette bonne nouvelle avec vous d'autant plus que, en plus de soutenir financièrement des étudiants méritants, cette bourse contribuera à préserver la mémoire de notre père en vie et de faire rayonner notre communauté Abénakise d'Odanak.

Johanne O'Bomsawin Carroué,
Fille de Gérard

La Fondation Universitaire Pierre Arbour vient tout juste de créer la Bourse d'études Gérard O'Bomsawin, destinée aux étudiants de l'École polytechnique de l'Université de Montréal qui poursuivent leurs études postsecondaires.

La Fondation Pierre Arbour a choisi de subventionner les études supérieures dans



Des nouvelles de votre conseiller

JACQUES THÉRIAULT WATSO
Conseiller

Kwaï, kwaï,

À titre de conseiller de la Nation Abénakise d'Odanak, il est de mon devoir de vous informer du travail effectué par votre Conseil mais aussi de vous faire part de mes inquiétudes et mes aspirations pour l'avenir de notre Nation.

Après un règne de 14 ans du chef Gilles O'Bomsawin, un nouveau conseil fut élu il y a déjà 1 an. Ce nouveau conseil a entrepris des démarches significatives pour relever les nouveaux défis auxquels est confrontée notre communauté. Nous travaillons beaucoup sur le développement économique de notre communauté. Le manque de respect flagrant des différents paliers de gouvernement envers nos requêtes et nos revendications rend la tâche encore plus difficile sans oublier les besoins criants de nos membres hors-réserves.

Le gouvernement Harper nous rend la vie dure puisqu'il nous menace constamment de couper nos programmes qui sont déjà sous financés. Nous négocions sans cesse des ententes qui tardent à être signées ou respectées. Le conseil doit réagir au bruit qui court que plusieurs programmes vont subir des coupures majeures au cours de l'année qui vient, dont l'éducation postsecondaire et la santé.

Votre conseil a réussi à gagner la cause du code d'appartenance en août dernier ainsi qu'à négocier une entente conjointe avec la Nation Abénakise de Wôlinak en avril 2008 pour créer un corps policier Abénaki mais ces deux acquis ne sont toujours pas mis en application puisque les gouvernements ont tardé à les reconnaître. Ce sont des actes inacceptables pour les Abénakis d'Odanak que de subir l'indifférence des gouvernements. C'est pourquoi le Conseil d'Odanak supporte la DÉCLARATION SUR UN PROCESSUS D'AFFIRMATION DE LA SOUVERAINETÉ DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR, telle qu'elle fut adoptée par l'Assemblée des premières Nations du Québec et du Labrador le 27 novembre 2008.

Votre conseil travaille sur l'affirmation de notre souveraineté sur notre territoire traditionnel mais pour ce faire le Conseil a besoin de votre support et de votre appui pour y arriver. Chacun d'entre nous, chaque membre de notre Bande va devoir réfléchir sur l'avenir de notre Nation. Les notions que « tout nous est dû » et que le conseil doit subvenir à tous nos besoins doivent être changées. Après des siècles d'assimilation forcée, nous devons nous regarder dans le miroir et définir qui nous sommes comme peuple et ce que nous sommes prêts à faire pour assurer la survie même de notre Nation.

Le Conseil travaille sur une politique culturelle qui tente de définir ce qu'est la Nation Abénakise aujourd'hui car la réalité de nos ancêtres est loin de la réalité qui est vécu ici à Odanak et sur le territoire. Le tissu social de notre Nation est déchiré plus que jamais par des valeurs négatives. L'envie, la jalousie et le ressentiment sont le résultat des politiques d'assimilation perpétrées par les gouvernements. Ce ne sont pas nos valeurs traditionnelles mais bien le fruit de plusieurs siècles de conquêtes. C'est à nous, maintenant, d'y faire face. Nous sommes les Abénakis d'Odanak et c'est notre devoir d'assurer la survie même de notre Nation, pour nos ancêtres, pour nous et pour les générations à venir. Vous serez consultés dans les mois qui viennent car le comité culturel aura besoin de vos opinions.

Le Conseil a fait des choix difficiles au cours de l'année passée mais chaque décision fut prise en considérant les impacts sur l'avenir de la Nation toute en respectant nos valeurs traditionnelles. Les allégeances politiques ne sont pas prises en considération et ne doivent pas l'être puisque c'est l'avenir même de notre Nation qui est en jeu.

Le conseil a décidé de prendre en main l'organisation du 50ème Pow-Wow sous la présidence du chef Rick O'Bomsawin, dont je salue ici l'initiative. Il dépend de vous d'en assurer la réussite. C'est la fête nationale de tous les Abénakis et non de quelques membres qui revêtent leurs habits traditionnels. C'est l'occasion d'affirmer notre culture sur notre territoire. Et c'est un rendez vous pour chacun d'entre vous qui a du sang Abénaki qui coule dans leurs veines!

Le Conseil continue sa restructuration de toutes ces entités, incluant la vocation de la Place jeunesse, de ses programmes administratifs et de la mise en place d'un nouveau code électoral. Sans oublier que d'ici au printemps, votre Conseil fera une tournée pour rendre visite aux membres hors-réserves. De plus, votre Conseil négocie des ententes avec d'autres membres des Premières Nations pour faire un partenariat dans un parc d'éoliennes, une négociation qui est à suivre mais qui rapportera beaucoup à notre communauté.

Mes mots semblent fatalistes mais rassurez-vous, j'ai confiance que nous y arriverons. Nous, comme nos ancêtres, sommes fiers et sommes un peuple travaillant qui a toujours su faire face à l'adversité. Il y a beaucoup de pain sur la planche et chacun d'entre nous doit mettre la main à la pâte car notre avenir ne dépend pas de cinq élus mais bien de chaque membre de la Nation Abénakise d'Odanak!

Par l'esprit de nos ancêtres, pour nous tous et pour les générations à venir!

Jacques T. Watso
Podawazwinno



Éducation et Registre des Indiens

EDDY OBOMSAWIN
Agent à l'Éducation et Registre des Indiens
par intérim

J'ai des choses assez importantes à vous annoncer alors allons-y...

REGISTRAIRE

À partir du printemps 2009, un nouveau certificat (carte) sécurisé du statut d'indien, style carte à puces, sera disponible. J'aurai une formation à suivre au mois de mars 2009 et après, je pourrai vous donner plus d'informations sur les étapes à suivre pour vous procurer la vôtre.

N'oubliez pas de vérifier la date d'expiration de votre carte qui est au verso pour que je vous envoie les documents nécessaires pour votre renouvellement. Vous pouvez me contacter aux heures ouvrables du Conseil de Bande pour vous assurer que j'ai toutes les informations pour vous rejoindre; soit par courrier, courriel ou par téléphone. Il est important d'avoir une liste des membres à jour pour ainsi vous tenir au courant de tous les changements à venir.

Je voudrais mentionner qu'il y a plusieurs personnes qui font des demandes pour savoir s'ils ont des racines abénakises. Nous essayons d'aider ces gens au meilleur de notre connaissance en les dirigeant vers les personnes ressources. Il y a quelques temps, j'ai rencontré une dame de 81 ans qui voulait avoir de l'aide pour prouver son statut abénakis et aujourd'hui j'ai reçu une lettre disant qu'elle est un membre inscrit de la bande d'Odanak. Alors, pour ceux qui font des recherches, il ne faut jamais se décourager, car la patience et la persévérance donnent de bons résultats parfois. Bienvenue parmi les tiens, Margaret Lewko.

ÉDUCATION

Plusieurs d'entre vous ont sûrement entendu parler d'une pétition qui circule concernant l'abolition des bourses d'études pour les étudiants des Premières Nations. Voici les informations que j'ai reçues. Une rumeur circule disant que l'AINC ne recevrait plus d'aide financière pour les études post-secondaires. Cela veut dire que, le Conseil de bande ne recevrait plus les fonds nécessaires pour venir en aide aux étudiants du Cégep et de l'université. Il faudra alors que ces mêmes étudiants présentent une demande du style prêts et bourses au gouvernement.

Suite à ces rumeurs, la communauté de Kitigan Zibi et le CEPN ont préparé une pétition concernant l'avenir de l'éducation post-secondaire. L'objectif est d'amasser 10 500 signatures à travers le Canada. C'est donc important d'aller signer cette pétition en ligne au www.cepn-fnec.com et la faire circuler en grand nombre.

Pour les étudiants actuellement au post-secondaire, n'oubliez pas de me faire parvenir votre relevé de notes de la session Hiver 2008 lorsque celui-ci sera disponible. Assurez vous que votre nom, votre code permanent ainsi que le nom de votre institution soient indiqués sur votre relevé.

Pour terminer, j'aimerais souhaiter un Joyeux Noël et une très Bonne Année 2009 à tous les étudiants, à leurs familles ainsi qu'aux membres de la communauté d'Odanak.

Eddy Obomsawin
Agent à l'éducation et registraire par intérim



Sécurité du revenu

ANN LANDRY
Agente à la
Sécurité du revenu

Bonjour à vous tous !

C'est avec un grand plaisir que je me joins à l'équipe administrative du conseil de bande d'Odanak à titre d'agente à la sécurité du revenu. J'ai 25 ans d'expérience dans le domaine du service à la clientèle et une formation collégiale en administration en milieu autochtone.

Mes tâches reliées à ce poste consisteront entre autres, à accorder une aide financière de dernier recours aux membres de la communauté qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à favoriser l'intégration ou la réintégration des membres au marché du travail par le biais de programmes de formation, du développement de l'employabilité et de soutien à l'emploi.

Je comprends très bien les préoccupations des gens et je veux, avec vous, travailler de façon concrète à reconnaître les forces de chacun afin de pouvoir vous soutenir dans vos recherches d'emploi.

Au plaisir de vous rencontrer.



Mot de l'agent de développement économique

Les caractéristiques types d'un entrepreneur et ses besoins de base



PAR PAUL GOSSELIN

Agent de développement économique

Lors de la dernière chronique, je vous avais présenté les sept (7) principales étapes à franchir pour passer de l'idée au démarrage d'une entreprise en insistant sur l'étape 1 : l'idée. Aujourd'hui, nous allons passer à la deuxième étape : **quelles sont les caractéristiques types d'un entrepreneur et ses besoins de base.**

Avez-vous le profil de l'entrepreneur ?

(Répondez à ces questions en appuyant vos réponses de gestes concrets ou de situations vécues)

Dans ma vie de tous les jours :

- ♦ Est-ce que je fais preuve de leadership ?
- ♦ Ai-je la capacité de prendre des risques calculés ?
- ♦ Suis-je autonome dans ma façon de travailler ?
- ♦ Ai-je confiance en moi ?
- ♦ Suis-je une personne qui communique facilement avec les autres ?
- ♦ Suis-je dynamique lorsque j'entreprends quelque chose ?

Faire preuve d'initiative, tolérance au stress, ténacité et persévérance, capacité à prendre des décisions, capacité d'adaptation, sont autant de caractéristiques que je dois analyser pour me connaître comme entrepreneur.

Quelles sont mes motivations de créer ma propre entreprise ?

- Est-ce que je veux :
- ♦ créer mon propre emploi ?
 - ♦ être mon propre patron ?
 - ♦ créer d'autres emplois ?

- Est-ce parce que je veux :
- ♦ diriger ?
 - ♦ me réaliser ?
 - ♦ relever un défi ?

Êtes-ce que je suis bien entouré ?

- ♦ Identifiez (notez par écrit) les gens qui vous soutiendront dans la réalisation de votre projet. (Famille, amis, contacts d'affaires, agents de développement économique, conseillers expérimentés, réseaux de contacts.)

Assurez-vous d'avoir au moins des connaissances de base dans ces domaines :

- ♦ Gestion, marketing, comptabilité
- ♦ Suivre la formation en démarrage d'entreprise me serait-elle utile ?

Pouvez-vous investir dans votre projet ?

- ♦ Évaluez vos économies.
- ♦ Identifiez les actifs (biens) que vous pouvez transférer dans votre entreprise.
- ♦ Identifiez, au besoin, des personnes qui peuvent investir (temps, argent) dans votre entreprise.

Ne sous-estimez pas le temps à consacrer à votre projet d'affaires.

Votre service de développement économique peut vous aider à franchir ces différentes étapes. N'hésitez pas à me contacter au 450-568-2810 afin de prendre rendez-vous et d'entreprendre les étapes de la création de votre entreprise.



PAR JOHANNE ARCAND, B.A.A.

Chef comptable

Revenu d'entreprise

Le revenu que vous [*personne ayant un statut d'Indien*] tirez d'une entreprise est généralement exempté d'impôt si les véritables activités qui vous rapportent un revenu d'entreprise sont exercées dans une réserve. Si vous exercez toutes vos activités commerciales dans une réserve, votre revenu d'entreprise est rattaché à une réserve et est donc exempté selon l'article 87 de la Loi sur les Indiens. Si vous exercez la plupart de vos activités commerciales hors de la réserve, votre revenu d'entreprise est imposable parce que l'exemption prévue à l'article 87 ne s'applique pas.

Pour savoir si votre revenu d'entreprise est imposable, vous devez vous demander s'il y a des facteurs qui le rattachent à une réserve. Les tribunaux ont indiqué que le facteur de rattachement le plus important est l'endroit où ont lieu les activités commerciales qui vous rapportent un revenu d'entreprise. Si ces activités se font dans une réserve, l'endroit où se trouvent vos clients est aussi un facteur important. Voici d'autres facteurs de rattachement moins importants :

FACTEURS DE RATTACHEMENT

- ♦ le fait de vivre ou non dans une réserve
- ♦ le fait d'avoir un bureau dans une réserve ou de prendre des commandes à partir d'un endroit situé dans une réserve
- ♦ le fait de conserver vos documents comptables dans une réserve
- ♦ le fait que les activités d'administration, de secrétariat et de comptabilité aient lieu dans une réserve

Exemple 1

Jean, un Indien vivant dans une réserve, travaille à son compte comme bûcheron. Il coupe du bois sur des terres situées à l'extérieur de la réserve et le vend également à l'extérieur de la réserve. Le revenu que Jean tire de cette entreprise est considéré comme étant **imposable** parce que les activités commerciales qui rapportent ce revenu se font à l'extérieur de la réserve et que ses clients sont à l'extérieur de la réserve.

Exemple 2

Délia est indienne et possède un magasin de détail dans une réserve. Elle vend des articles aussi bien à des clients indiens qu'à des clients non indiens. Étant donné que Délia mène ses activités commerciales dans une réserve, le revenu qu'elle tire de cette entreprise est **exempté d'impôt**.

Remarque

Vous devez tenir compte de tous les facteurs de rattachement avant de déterminer si un revenu d'entreprise est rattaché ou non à une réserve.

Source : Michael Benedict, conseiller fiscal au Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et Revenus Canada.

Pour tout renseignement ou question : j.arcand@cbodanak.com

1. Lancer votre entreprise : de l'idée au démarrage, ARDEQ (Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec)

MOT DE L'AGENTE À L'HABITATION

Logements sociaux et Programme d'habitation



PAR LYNE MAILHOT
Agente à l'habitation

Bonjour,

Je me présente mon nom est Lyne Mailhot. Je suis native de Drummondville et aujourd'hui résidente à Odanak depuis quelques années déjà. Depuis mon arrivée au Conseil de bande, j'ai occupé plusieurs postes contractuels, mais depuis la fin juillet, je suis la

nouvelle agente à l'habitation. Je suis heureuse de pouvoir vous renseigner et vous guider dans ce domaine.

Afin de m'intégrer dans la communauté, j'ai fait partie du comité organisateur de l'émission *La Petite séduction* qui mettait en vedette « la communauté d'Odanak ». Ce fut un réel plaisir de travailler en collaboration avec plusieurs d'entre vous.

LOGEMENTS SOCIAUX À ODANAK

Le Conseil de bande a débuté la construction d'un deuxième immeuble à logements sociaux de quatre unités. La construction a été confiée à « l'équipe de travail A » supervisée par le Chef Rick O'Bomsawin.

La réalisation de cette construction est possible grâce à la participation de la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement (SCHL) au montant de 219 000\$. Les coûts totaux sont estimés à 316 000\$.

* Les membres qui désirent avoir accès aux logements sociaux doivent se procurer un formulaire à la réception du Conseil de bande. Les demandes sont acceptées depuis le 5 janvier jusqu'au 31 mars 2009.

PROGRAMME D'HABITATION

Demande d'aide financière pour l'année 2009-2010

Dans le cadre de sa politique d'habitation, les membres de la communauté peuvent venir déposer une demande d'aide financière que ce soit ; pour la construction d'une nouvelle maison, pour des rénovations mineures d'une maison existante ainsi qu'une demande de rénovation : plan PAREL, c'est-à-dire le Programme d'aide à la remise en état des logements de la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement.

* Les membres qui désirent avoir accès à l'une de ces aides financières doivent se procurer un formulaire à la réception du Conseil de bande.

Les demandes sont acceptées depuis le 5 janvier jusqu'au 31 mars 2009.

La sélection des demandes s'effectuera au cours du mois d'avril 2009.

NÉCROLOGIE

Liste des décès pour 2008

Marie-Evelina Obomsawin

Fille de :

Olivier Obomsawin et Blanche Deblois

Épouse de feu Paul-Henri Lamirande

Née le 26 février 1920.

Décédée le 2 janvier 2008.

Yvonne M'Sadoques

Fille de :

Samuel M'Sadoques et Marie Morvan

Épouse de feu Bruno R. O'Bomsawin

Décédée le 23 avril 2008

à l'âge de 103 ans.

Joseph Léopold Auguste Gill

Fils de :

Aimé Gill et de Rosiane Roy

Époux de feu Marie-Jeanne Beaugard

Né le 18 septembre 1928.

Décédé le 18 juin 2008.

Marie-Rosée Sioui

Fille de :

Robert Sioui et Marie-Jeanne Lagrave

Épouse de feu Clément Laforce

Née le 19 octobre 1937.

Décédée le 10 août 2008.

Albert Watso

Fils de :

Alfred Watso et Elsie Dauphinais

Époux de Marie-Jeanne R. O'Bomsawin

Né le 29 janvier 1937.

Décédé le 6 mars 2008.



À la mémoire du Chef Gilles O'Bomsawin

Le 26 novembre 2008 marquait le premier anniversaire du décès du Chef Gilles O'Bomsawin. Le passage du Chef O'Bomsawin en ce monde laisse encore des traces bien visibles. Il n'a vraiment laissé personne indifférent.

Pour témoigner de ce fait, nous avons reçu un mot des gens de l'Association Béarn Acadie Nouvelle France, où il a séjourné en juin 2003, qui nous transmettaient encore leur peine d'avoir perdu un ami. Ils ne l'ont pas oublié. Faisons de même nous aussi et ayons une petite pensée pour lui aujourd'hui. Qu'il veille sur nous tous, qu'il nous guide par ces temps difficiles de crise économique et politique et qu'il prépare notre passage vers le Royaume des grandes chasses quand notre temps sera venu.

WLI NANAWALMEZI S8GM8



Photo : Theresa Watso

Activités et services à la Bibliothèque d'Odanak

PAR MARIE-CHANTAL BOUCHARD

Adjointe et responsable des animations et du site Internet

Après deux ans d'absence, la bibliothèque d'Odanak a réouvert ses portes le 19 décembre 2006. Ce sont mesdames Hélène-Audette O'Bomsawin, Marie-Chantal Bouchard et maintenant depuis peu Claire Lamirande qui sont responsables de la Bibliothèque.

Une petite équipe composée de trois personnes certes, mais qui ont à cœur de vous aider dans vos recherches bibliographiques et de vous offrir de bons moments de détente et d'apprentissage, soit par la lecture ou les animations que la biblio offre à tous. De plus, nous sommes fières de vous offrir plusieurs autres services, dont celui de PIB (prêt interbiblio) qui vous permet de commander des livres à une autre bibliothèque. Aussi, nous tenons à souligner que la majorité des livres font lieu d'échange tous les 4 mois, générant ainsi une meilleure circulation des biens entre bibliothèques et donc un plus vaste choix pour les lecteurs. Le prochain échange aura lieu le 10 février 2009.

La bibliothèque est non seulement un lieu de recherche, mais également et surtout un moyen d'évasion à la vie

quotidienne. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont le mardi soir de 19h à 21h (Hélène) et le samedi après-midi de 13h à 16h (Marie-Chantal).

L'heure du conte, une animation quasi régulière, est animée par Madame Nancie Constant, de façon mensuelle ou bimensuelle selon l'horaire de cette dernière. C'est une activité fort appréciée chez les jeunes de tous âges. Pour ces animations, Marie-Chantal prend le temps de concevoir le bricolage ou l'activité suivant la lecture des histoires et également de concocter une bonne collation pour les enfants.

Notre politique est que vous pouvez emprunter des livres pour une durée de trois semaines, renouvelable en personne, par téléphone ou par Internet, et que les frais de retard sont de 0,03\$ par livre par

jour de retard. **Prenez note que les frais devraient augmenter quelque peu au début de l'année 2009.**

Aussi, pour tous jeunes enfants âgés de moins d'un an, un cadeau lui est offert par le Réseau Biblio si un de ses parents est inscrit à la biblio et si l'enfant est inscrit avant son premier anniversaire. Ceci fait partie du programme *Une naissance, un livre* qui vise à promouvoir l'éveil à la lecture, et ce, dès le plus jeune âge.

À la biblio, vous trouverez de tout pour tous les goûts. Romans, documentaires, albums, BD, magazines, livres anglais et livres audio. Et dans toutes les catégories: amour, suspense, historique, québécois, etc.

Pour toute autre information, consultez le site de la bibliothèque au: <http://www.reseaubibliodisquebec.qc.ca/portail/index.aspx?page=3&BID=195>



Voici les coordonnées de votre biblio :

58, rue Waban-Aki (centre communautaire)
Odanak, Québec J0G 1H0

Téléphone : 450.568.0107 Télécopieur : 450.568.0107

Courriel biblio : biblio139@reseaubibliocqlm.qc.caCourriel pour infos animations biblio : hartleylover@yahoo.fr
(Inscrire **biblio Odanak** dans l'objet pour que votre message ne soit pas supprimé par mégarde).

Développement durable : Faire avancer la communauté en matière d'environnement

PAR ALIKÉ HAREL

En période de crise économique, il peut s'avérer difficile de parler de développement durable. Pourtant, il s'agit du moment idéal pour rappeler à tous que l'économie concerne plus « les gens » que les industries. Oui, il est primordial que les industries fassent des profits, mais pas aux dépens de la santé de nos communautés. Les « profits » d'une communauté ne se mesurent pas seulement en dollars. Comment se vit la culture dans ses foyers? Est-ce que les drogues et la violence sont des problèmes sociaux constants? Le taux de scolarité est-il bas ou élevé? Les taux d'emplois sont-ils stables? Est-ce que nos petits-enfants ou arrières petits-enfants pourront traverser la forêt sans rencontrer un champ agricole, une usine ou un dépotoir? Il semble qu'il n'est en fait jamais inopportun de parler de durabilité de nos jours.

En tant que technicien forestier de la communauté, responsable des projets sur les espèces en péril, et tout nouvellement, responsable des terres, Michel Durand poursuit de faire avancer la communauté en matière d'environnement. Ce dernier



Michel Durand, technicien forestier de la communauté, responsable des projets sur les espèces en péril et responsable des terres.

constitue, avec l'économie et les conditions sociales, un des 3 piliers du développement durable. En 2007-2008 et 2008-2009, 2 projets s'insérant dans la protection de l'habitat des espèces en péril et le développement des capacités de la communauté se sont terminés avec succès. Ses projets, financés par le Fonds

Autochtone pour les Espèces en Péril d'Environnement Canada, ont permis la découverte de plusieurs espèces en péril sur le territoire d'Odanak. En 2008, des fonds ont été obtenus auprès du Ministère des Affaires indiennes et du Nord, dans le cadre du Programme de gestion des terres. Ces fonds serviront à l'établissement des premiers services aux membres en matière d'aménagement du territoire. Ces services concerneront principalement les pratiques traditionnelles et l'éventuel établissement d'une aire protégée. Présentement, une demande de financement est à l'étude à la Fondation pour l'Environnement Hydro-Québec. Si cette demande est acceptée, la communauté obtiendra du financement pour (1) l'aménagement d'un habitat de ponte pour les tortues peintes et serpentes (2) pour le rétablissement du noyer cendré, un arbre en voie de disparition et (3) la création d'une formation sur l'interprétation de la faune et de la flore d'Odanak pour le Musée des Abénakis. L'équipe de travail est continuellement à la recherche de financement externe pour la valorisation et la conservation de l'environnement au profit de la communauté à long terme.